

csinfos

Bulletin d'information de la Communauté de communes **Cingal-Suisse Normande**



DOSSIER

Maison de Services au Public

La mise en place du réseau France Services se prépare



Paul
CHANDELIER

Le mot du Président

Bienvenue en 2020 et que cette nouvelle année vous apporte à vous, vos familles et à notre territoire un développement harmonieux source de concorde et de bonheur.

En 2020, j'aurai l'honneur de mettre fin à mes mandats d'élus municipal (depuis 1971) et d'élus communautaire (depuis 1996) comme un certain nombre de mes collègues Maires que je tiens à remercier pour leur dévouement et leur fidélité. En particulier, je voudrais honorer nos grands collègues et amis Jacques Gautier, Joseph Pitel, Jean Lepy, Jean Pitel, Jean Suard, Claude Hergault, qui, grâce à leur caractère bien trempé, ont su développer en Suisse Normande un esprit collectif de bâtisseurs dans l'intérêt de notre territoire et de nos habitants : bâtir un bel équipement ne suffit pas, il faut savoir construire l'armature humaine et administrative qui permet la réussite. C'était l'époque où nous nous rassemblions volontairement en syndicats, en groupements, pour réussir à atteindre nos objectifs, qu'ils soient économiques, touristiques, scolaires, d'aménagement du territoire, d'équipements pour les services de santé et administratifs destinés à notre population. La démarche engagée par Michel Bar pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (instrument essentiel de notre réussite) s'est placée d'emblée dans cette continuité et avec la volonté de faire participer l'ensemble des acteurs qu'ils soient citoyens ou qu'ils soient élus de Cingal-Suisse Normande.

Je souhaite qu'à partir de 2020 les nouveaux élus communautaires aient à cœur de poursuivre dans le même esprit en recherchant avant tout à être ambitieux pour notre territoire et notre population.

Certes il faudra du courage, de la volonté et peut-être remettre en cause certaines obligations administratives de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) pour redonner à nos communes les compétences du quotidien qu'elles peuvent assurer elles-mêmes. Elles le souhaitent : il faut avoir le courage de leur répondre favorablement en veillant malgré tout à ce que chaque citoyen de notre territoire puisse continuer à avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Tout cela n'est pas du rêve mais une réalité que nous pouvons atteindre grâce à un personnel administratif et technique de notre communauté de communes qui est tout à fait exemplaire, courageux et compétent. C'est grâce à eux que nous, les élus, nous pouvons réussir dans ce grand challenge de 2020, et je les remercie profondément.

Bonne année à tous.

Sommaire ↓

Actualité

3-5

2019 en images

6-7

Dossier

**Maison de Services
au Public**

8-9

Urbanisme

10-11

Environnement

12-13

Tri sélectif

14-15

Tourisme

16-17

Transition écologique

Voirie

18

Infos pratiques

19

Développement économique et emploi

Les projets en cours

Des études sur les besoins prévisionnels en emploi et en compétences sur le territoire Cingal-Suisse Normande

Dans le cadre de la démarche d'animation territoriale des politiques de l'emploi et de la formation menée en Normandie, la Région, l'État et les acteurs de l'emploi et du monde économique, ont initié une action de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT) sur le territoire Cingal-Suisse Normande.

Cette GPECT est une méthode pour adapter à court et moyen termes, les emplois, les effectifs et les compétences aux besoins des entreprises. Elle permet de construire des solutions répondant aux enjeux de tous les acteurs du territoire.

Un diagnostic réalisé début 2019 a démontré que les entreprises locales peinaient à trouver des candidats dotés des compétences recherchées. Deux secteurs d'activités nécessitant une attention plus particulière ont été ciblés pour faire l'objet d'études



spécifiques : le secteur « commerce-tourisme » et le secteur « services à la personne ».

Septembre 2019

Lancement de la première étude sur le secteur commerce-tourisme.

Janvier 2020

Résultats de l'étude, élaboration d'un plan d'action pour l'année et lancement de l'étude du secteur services à la personne.

Zone d'activités communautaire du Cingal à Bretteville-sur-Laize : les aménagements se poursuivent

Phase 1

Les travaux de la 1^{ère} phase d'environ 5,2 ha (dont 0,4 ha pour le tourne à gauche), réalisés sur 2017-2018, ont permis l'accueil d'activités artisanales et industrielles : 4 parcelles ont été vendues, 1 parcelle est en cours de vente et 5 parcelles (pour l'accueil de services) de cette Tranche 1 restent à vendre.

Phase 2

La 2^e phase de travaux permettra l'accueil d'activités commerciales et artisanales et s'étendra sur environ 4,1 ha. Le programme de cette Tranche 2 prévoit la viabilisation et l'aménagement paysager de 8 parcelles artisanales et d'une parcelle commerciale de 1,08 ha.

Les coûts d'aménagement de cette zone sont équilibrés par des fonds d'Etat (DETR), Régionaux et Départementaux ainsi que par les ventes de parcelles.



Tremplin vers l'Écologie Industrielle Territoriale !

Depuis mai 2019, dans le cadre d'une action co-financée par l'ADEME et la Région, la communauté de communes a élaboré une démarche stratégique d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT). L'EIT est un mode d'organisation entre les opérateurs économiques d'un territoire qui leur permet de réaliser des économies d'échelles. Par l'échange et la mutualisation, la circulation et les besoins en énergie et en ressour-



**SYNERGIE
NORMANDIE**
LE CLUB

ces naturelles sont optimisés. Jusqu'en 2021, la collectivité ira à la rencontre des acteurs économiques du territoire pour détecter les volontés, animer et accompagner des démarches collectives dans cette optique d'économie d'échelle.

Scolaire

Une priorité pour la communauté de communes

Une offre scolaire à conforter et à développer

2 156 élèves sont répartis sur 13 écoles primaires (maternelle et élémentaire) gérées par la communauté de communes. L'objectif est d'offrir un service de qualité sur chaque site scolaire.

Cette année encore, la communauté de communes a consacré des fonds pour améliorer les équipements pédagogiques, les bâtiments et toute la téléphonie/internet qui a été rationalisée et modernisée pour toutes les écoles.



Programme d'investissements 2019-2020

Saint-Rémy-sur-Orne

Lancement du programme de rénovation-réhabilitation de l'école élémentaire et de construction d'une école maternelle à Saint-Rémy-sur-Orne : estimation des travaux : 2 350 000 € subventionnés à hauteur de 40% par l'État au titre de la DETR pour la première tranche de travaux (hors démolition réalisée par l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie). Coût étude et travaux de démolition : 210 000 € HT financés par la Région (35%), l'EPFN (45%) et la Communauté de communes (20%).

Bretteville-sur-Laize

Mise aux normes et réaménagement de l'école maternelle : 300 000 € subventionnés par l'État à hauteur de 40%.

Saint-Sylvain

Restauration en cours du groupe scolaire suite à la tempête du 23 juillet 2019 : estimation de 180 000€ TTC qui ont fait l'objet d'une déclaration à l'assurance.

Thury-Harcourt - Le Hom

Lancement d'un diagnostic et d'une étude de faisabilité pour la construction d'une école maternelle et la reconstruction de l'école élémentaire à Thury-Harcourt - Le Hom.



Projet de l'école maternelle de Saint-Rémy-sur-Orne (esquisse)

Le scolaire, ce sont aussi les établissements suivants :

☑ Une école primaire gérée par le Syndicat des Côteaux de l'Orne à Trois-Monts-Montillières-sur-Orne. ☑ Deux écoles primaires privées à Thury-Harcourt et Urville. ☑ Trois collèges (dont un privé et un public à Thury-Harcourt et un public à Bretteville-sur-Laize). ☑ 1 MFR aux Moutiers-en-Cinglais. ☑ L'IME à Saint-Rémy-sur-Orne.

Tous ces établissements représentent au total plus de 4 175 élèves qui bénéficient aussi des équipements communautaires comme la piscine et les gymnases.



Lancement du projet de restructuration du centre aquatique

L'année 2019 a été consacrée à la réalisation du diagnostic et du programme de travaux afin de choisir une équipe de maîtrise d'œuvre qui réalisera le projet architectural. Un concours d'architectes a donc été lancé afin de retenir cette équipe. L'année 2020 sera consacrée à la conception du projet et à la consultation des entreprises qui réaliseront les travaux. Ces derniers devraient démarrer fin 2020 pour une durée de 18 mois. En attendant ces travaux, venez profiter des activités proposées par l'équipe du centre aquatique !



Deux communes nouvelles sur le territoire Cingal Suisse Normande

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la communauté de communes compte deux communes nouvelles.

☑ Montillières-sur-Orne qui regroupe les communes historiques de Goupillières et Trois-Monts, soit 605 habitants.

☑ Cesny-les-Sources qui regroupe les communes historiques de : Acqueville, Angoville, Cesny-Bois Halbout, Placy et Tournebu soit 1 384 habitants.

En se regroupant, ces communes ont pour objectif de mutualiser les services afin de rationaliser les moyens et maîtriser les dépenses publiques pour préserver la qualité des services à la population.

Enfance jeunesse et petite enfance

Des objectifs atteints

Nouveautés

☑ Un RAM (Relais Assistants Maternels) itinérant depuis septembre 2019 à Saint-Rémy-sur-Orne et à Clécy : il permet l'accueil des parents, des assistants maternels et enfants un jeudi par mois sur chaque site.

☑ Le local ados de Gouvix ouvre 1 demi-journée supplémentaire le samedi après-midi, celui de Thury-Harcourt est géré depuis septembre 2019 par l'UFCV.



Centre de loisirs
de Thury-Harcourt - Le Hom
Atelier menuiserie
Automne 2019



Centres de loisirs

Malgré une légère baisse générale de la fréquentation en été sur les sites (Bretteville-sur-Laize, Saint-Sylvain, Thury-Harcourt - Le Hom, Clécy), on assiste à un franc succès des mercredis et petites vacances. Les objectifs sont plus qu'atteints. Cela démontre le réel besoin en ce domaine. Globalement, 1 354 enfants ont été accueillis (505 pendant les grandes vacances, 347 pendant les petites vacances et 406 les mercredis). **Contactés centres de loisirs : voir page 19**

Valentin Gilbert, animateur RAM itinérant à Clécy,
avec une assistante maternelle

Culture

Pour un développement culturel du territoire

Signature du contrat de préfiguration avec la DRAC et le Département

Lors du conseil communautaire du 23 mai 2019, les délégués communautaires ont validé la démarche de préfiguration Culture pour le territoire ; ce contrat tripartite est le premier dans le Calvados !

Cette première phase de préfiguration d'un an vise à réaliser une année de « test » et de réflexion. Elle permettra d'amorcer de nouvelles initiatives et de développer des actions déjà existantes. Elle vise à écrire un projet culturel de territoire global profitable à tous. Ensuite aura lieu le bilan de l'année de préfiguration et les élus se prononceront sur l'arrêt ou la poursuite du projet. Un contrat triennal regroupant les 3 dispositifs (contrat de développement culturel, contrat territoire lecture, et contrat territoire enfance jeunesse) pourra alors être signé à l'échelle intercommunale, sans engager une prise de

compétence ou un arbitrage sur les actions à financer. Les communes et les acteurs culturels resteront à l'initiative des projets et recevront les subventions.

Benoît Farcy, coordinateur enfance-jeunesse-culture depuis octobre 2019, va assurer le recensement global des initiatives locales, la coordination et la mise en réseau, le suivi administratif et technique des dossiers, et également faire émerger de nouveaux projets.

Cette initiative représente une véritable opportunité pour le territoire qui se verra doté de subventions de l'État (DRAC) et du Département pour de nouvelles actions culturelles en milieu rural.



← 2019 en images



Février - Avril - Juin École de musique : auditions

☑ À Esson le vendredi 8 février : 20 élèves présents (violin et piano), 80 spectateurs. ☑ À Gouvix le vendredi 5 avril : 35 élèves présents (guitare, piano et chorale enfants), 100 spectateurs. ☑ À Thury-Harcourt le vendredi 7 juin : 80 élèves présents (guitare, violon, batterie, piano, éveil, chorale enfants), 250 spectateurs.

27 mai Cérémonie à la Halte de Grimbosq, haut-lieu de la Résistance en Suisse normande Inauguration de la plaque commémorative



Discours de P. Chandelier et de S. Guyon.



22 juin Le Festival « La Suisse Normande en fête »

Première édition organisée par L'association Arbres (Association Réseau Bio Responsable et Solidaire) sur la voie verte autour du café-épicerie bio associatif : le Quai d'Harcourt. Cet événement sur l'écologie et l'économie sociale et solidaire a rassemblé plus de 1 000 visiteurs.



7 juillet Hommage aux Résistants victimes de guerre

Cérémonie organisée en hommage aux victimes civiles et militaires du maquis de Saint-Clair exécutées les 7 et 8 juillet 1944, à Donnay devant la croix de Lorraine. Plus de 200 personnes étaient présentes.

Après La Marseillaise et les hymnes anglais et canadien chantés par une chorale, F. Leconte, directeur de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre, qui représentait également Monsieur le Préfet, a prononcé un discours et déposé une gerbe de fleurs.

10 juillet

Visite parlementaire de la Maison des Services au public (MSAP) de Thury-Harcourt / Le Hom

À l'initiative du Département du Calvados, une délégation est venue visiter la MSAP de Thury-Harcourt - Le Hom.



En présence de J.-C. Mattei (député des Pyrénées Atlantiques) et J.-P. Dufrière (député de l'Allier), députés rapporteurs au niveau national du fonctionnement des MSAP en milieu rural, A. Bailleul, assistante parlementaire, H. Courseaux, Vice-président du Conseil Départemental du Calvados, S. Jacq, Conseillère départementale du canton de Thury-Harcourt, V. Ferrier, Sous-préfet de Bayeux, P. Chandelier, Vice-président du Conseil Départemental du Calvados et Président de la Communauté de communes Cingal - Suisse Normande, S. Ladan et J. Collin, Vice-présidents de la Communauté de communes Cingal - Suisse Normande et les services de la Préfecture, du Département et de la communauté de communes.

26 octobre

Inauguration des aménagements du site Château Ganne

Plus d'une centaine de personnes ont participé à l'inauguration des aménagements financés par la communauté de communes avec l'aide du Département et des fonds Leader.



En présence de J.-L. Dupont, Président du Conseil Départemental du Calvados, P. Chandelier, Vice-président du Conseil Départemental et Président de la Communauté de communes Cingal - Suisse Normande, S. Jacq, Conseillère départementale et Présidente de Suisse Normande Tourisme.

22 novembre

Départ en retraite du DGS de la communauté de communes : Serge MARIE

Plus de 130 invités ont participé à cette cérémonie. Roselyne Brousse, chargée de mission depuis 1998 au sein de la Communauté de communes de la Suisse Normande puis Directrice Générale Adjointe en 2012, lui succède depuis le 1^{er} décembre 2019 au poste de Directeur Général des Services (DGS).



Serge Marie passe le témoin à Roselyne Brousse

18 décembre

Normantri : 14 collectivités s'engagent

Signature de la convention de création de la Société Publique Locale Normantri qui assurera la réalisation et l'exploitation du futur centre de tri pour 14 collectivités Normandes dont la communauté de communes.



Signature par les Présidents des 14 EPCI concernés

Maison de Services au Public (MSAP)

La mise en place du réseau France Services se prépare



Zoom sur la MSAP à Thury-Harcourt - Le Hom

Les deux Points info 14 gérés par la communauté de communes (Le Hom et Bretteville-sur-Laize) ont été Labellisée MSAP le 26 janvier 2016 « Maison de Services au Public », permettant ainsi d'avoir des fonds d'Etat FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) et FIO (Fonds Inter-Opérateurs) pour assurer le fonctionnement. La nouvelle labellisation France Services permettra une subvention de 30 000€ par site pour couvrir une partie des frais de fonctionnement.

Elle a été reconnue comme exemplaire sur le Calvados. Une délégation parlementaire avec les services de la Préfecture et du Département s'est déplacée en juillet 2019 (voir rubrique retour en images page 6). 23 partenaires sur lesquels les Points info 14 peuvent renseigner les usagers.

En 2019, 13 116 visiteurs se sont présentés à l'accueil, et 16 815 appels téléphoniques ont été reçus à la Maison de Services.



La Maison de Services, c'est aussi :

- ☑ L'EPN (Espace Public Numérique): espace internet pour tous, lieu d'initiation aux outils numériques.
- ☑ Le service passeports biométriques et cartes d'identité (CNI) sur rendez-vous.
- ☑ Les Cartes grises et Permis de Conduire.
- ☑ La présence de : l'ADMR, la médecine du travail (CMAIC), la médecine scolaire, le psychologue du travail, le conciliateur de justice, la Mission Locale, ADECCO, le CAUE, SOLIHA, l'association d'insertion Le Relais, l'INFREP (Institut National Formation Recherche Education Permanente), l'association des retraités.....

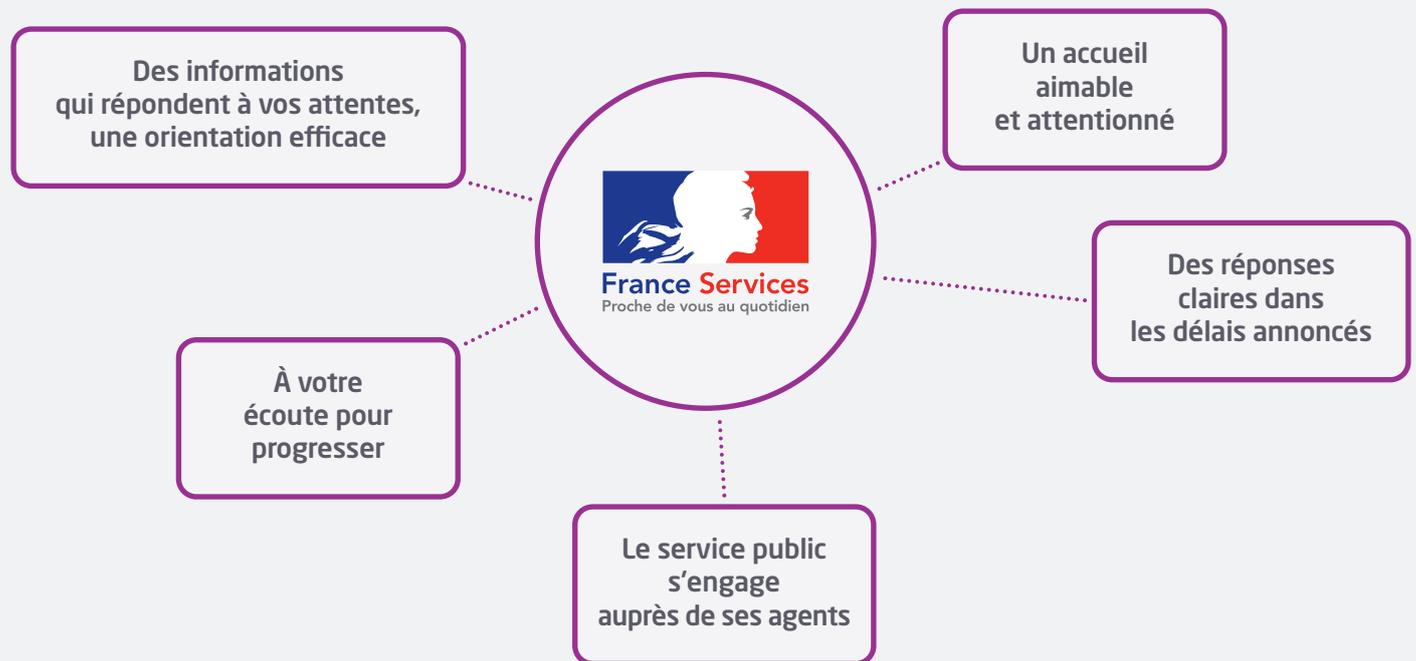


Atelier d'initiation informatique à l'EPN



Service passeports et cartes d'identité

Cette nouvelle labellisation impose une certification de la charte Marianne qui repose sur 12 engagements résumés ci-dessous



Pourquoi ce nouveau label ?

Faciliter les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire, en priorité dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, tel est l'objectif de France Services. Pour constituer ce réseau, le Premier ministre a émis une circulaire qui précise les modalités de refonte des actuelles 1 340 Maisons de services au public (MSAP), expose les critères exigés et

les ambitions de qualité visées d'ici 2022. Le label repose sur une plus grande accessibilité, une plus grande simplicité et une qualité de service renforcée.

La demande de labellisation du site de Thury-Harcourt - Le Hom a été validée par le Ministère en novembre 2019. Elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2020.

MSAP de Bretteville-sur-Laize

La communauté de communes travaille actuellement sur le projet de construction d'une Maison de services à Bretteville-sur-Laize. Sa labellisation sera demandée fin 2020 à l'issue des travaux, pour une application en 2021.

De nouveaux partenaires

Au total 9 partenaires (CAF, CPAM, MSA, CDAD, CARSAT, Pôle Emploi, Préfecture, DGFiP, La Poste) pour le réseau national France Service s'ajoutent aux 23 pour le réseau Départemental des Points Info 14.



Accueil de la Maison de Services

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

2020 sera l'année des consultations et de l'enquête publique

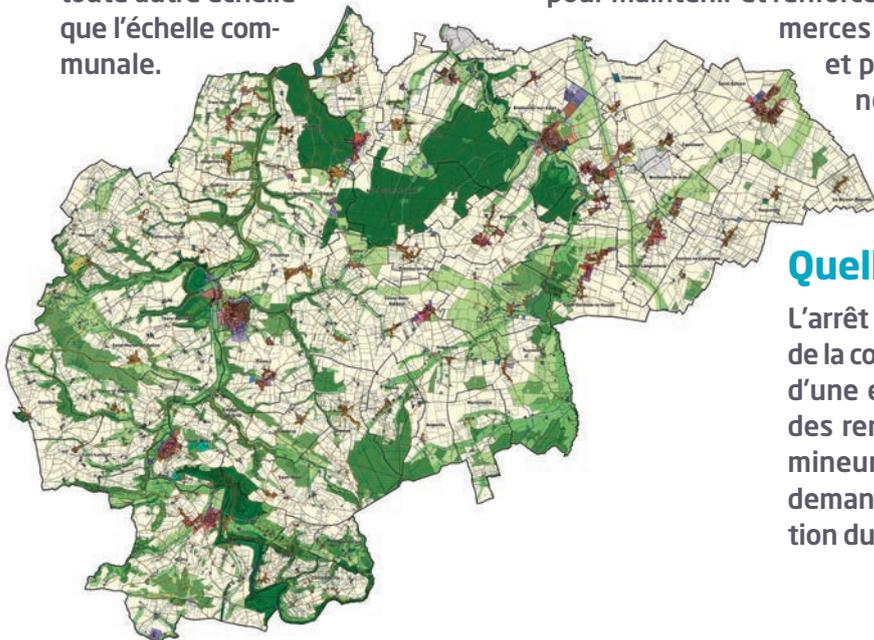
Fruit d'un travail considérable réclamant l'implication de tous les élus du Cingal-Suisse Normande, l'élaboration de ce document d'urbanisme a nécessité plus de 150 réunions (ateliers, comités techniques, comités de pilotage, conférences des maires, conseils communautaires...).



Réunion publique du 17 octobre, Le Hom

Un document plus simple et plus stratégique

Le PLUi remplacera l'ensemble des documents communaux du territoire. Il déclinera un projet collectif plus simple, plus adapté aux besoins des habitants et des acteurs du territoire, mais aussi plus riche, car pensé à une toute autre échelle que l'échelle communale.



Économiser les sols, renforcer les bourgs, valoriser le bâti existant

Compatible avec les ambitions nationales qui imposent une réduction de la consommation des sols et de l'étalement urbain, les futurs aménagements seront priorisés dans les communes structurantes du territoire, pour maintenir et renforcer les commerces existants et pérenniser nos écoles.

La construction de nouveaux logements sera également permise au sein de l'enveloppe bâtie dans l'ensemble de nos bourgs. Parmi les évolutions apportées, citons la possibilité de développer les entreprises existantes, de faire des extensions ou des annexes aux habitations situées en zones naturelles et agricoles, la possibilité de transformer en habitation un grand nombre de bâtiments agricoles de qualité...

Quelles échéances ?

L'arrêt du PLUi, prévu en début d'année 2020, sera suivi de la consultation des Personnes Publiques Associées puis d'une enquête publique. Après examen de l'ensemble des remarques et des observations, des modifications mineures pourront être apportées pour répondre aux demandes de la commission d'enquête. Ainsi l'approbation du PLUi devrait avoir lieu au début de l'année 2021.



Réunion publique du 15 octobre, Bretteville-sur-Laize

Grand Barbecue : parler PLUi et projet de territoire autour d'un barbecue !

C'est ce pari de la convivialité et de l'échange qui a été retenu par les élus du Cingal-Normande pour contribuer à la co-construction du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Un pari gagné puisqu'il a permis de réunir le 25 mai 2019 à Cesny-les-Sources plus de 300 participants autour d'ateliers et de tables rondes. La participation de la Ligue de l'enseignement et son implication dans le projet ont grandement facilité un retour rare et précieux, celui des enfants. Plus de 260 enfants, adolescents et familles ont pu, dans les semaines qui ont suivi le Grand Barbecue, nous faire remonter, via la Ligue, leurs attentes sur la mobilité, sur la culture, l'accueil de loisirs, le besoin de commerces de proximité, les aires de jeux...



Plan Vélo : le Cingal-Suisse Normande retenu pour l'appel à projet national

La principale mission consistera en la définition d'un schéma directeur des mobilités douces. Desserte des écoles, des collèges, des commerces, des zones d'emplois et d'habitat... quels axes faut-il aménager en priorité et de quelle manière (piste cyclable, bande cyclable, signalétique...)? L'étude qui sera conduite en collaboration avec les communes devra définir le maillage, proposer des solutions chiffrées d'aménagement ainsi qu'une programmation. Elle fera l'objet d'un financement de l'ADEME à hauteur de 60%. Les projets découlant de cette opération seront intégrés dans le plan vélo départemental qui finance fortement les infrastructures réalisées.

Restauration écologique de l'Orne

L'ancien seuil de la Bataille abaissé

Le programme de restauration écologique de l'Orne s'est poursuivi cette année avec l'abaissement de l'ancien seuil de la Bataille situé entre les communes de Clécy et Le Bô. L'ancien ouvrage entraînait autrefois les eaux vers une ancienne usine aujourd'hui en ruine.

Cette opération permettra de libérer les écoulements en période de hautes eaux tout en maintenant une veine d'eau appréciée des randonneurs nautiques en période de basses eaux. Un quai de débarquement a par ailleurs été réalisé en rive droite au bout du chemin communal de la Sauvegarde (Le Bô), leur permettant de débarquer facilement.

Deux autres projets ont également pu être engagés : l'un sur le seuil du Bô, situés quelques centaines de mètres en amont, l'autre sur le seuil du Boudinier (Esson). Les intempéries du mois d'octobre ont



Abaissement de l'ancien seuil et maintien d'une veine d'eau

contraint ces deux chantiers à s'arrêter. Ils seront repris l'an prochain lorsque les conditions hydrologiques redeviendront favorables. Ces projets, élaborés en concertation avec l'ensemble des usagers et avec l'accord des propriétaires, ont été entièrement financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre de son 10^e programme.



Quai de débarquement



Nid de frelons asiatiques

Frelon asiatique

La Communauté de communes poursuit sa lutte

Cette année encore, la collectivité a décidé de s'engager aux côtés des 15 autres communautés de communes du Calvados dans le programme de lutte collective contre le frelon asiatique. Animé par la FREDON Basse-Normandie et soutenu par le Département, le programme a su une fois de plus démontrer son efficacité avec un total de 1292 nids détruits sur la période allant du 1^{er} juillet au 30 octobre 2019. Ce chiffre, deux fois moins élevé que l'an passé se veut encourageant. Il est cependant trop tôt pour donner une interprétation certaine de ce résultat. En effet, ce phénomène de diminution commun aux départements voisins pourrait être lié à des facteurs météorologiques. La poursuite du programme de lutte pour les années à venir apparaît donc nécessaire pour maintenir notre vigilance au plus haut niveau.

Pesticides : la lutte continue

Inscrite dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années, la communauté de communes n'a cessé depuis 2011 de réduire l'usage des produits phytosanitaires. Signataire de la charte d'entretien des espaces publics, elle obtient en 2014 la reconnaissance et le soutien de la FREDON*. Ce changement de pratiques s'est traduit par l'acquisition progressive de nouveaux matériels. Cette année encore, la collectivité a investi dans l'achat de deux dés-

herbeurs thermiques. Sensible aux efforts menés et aux retombées positives pour la biodiversité et la qualité des eaux, l'Agence de l'Eau Seine Normandie a décidé d'apporter son aide financière pour l'acquisition de ce matériel de traitement alternatif.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2017, les particuliers ont l'interdiction d'utiliser et de détenir des produits phytopharmaceutiques et sont dans l'obligation de les rapporter en déchetterie.



Désherbeur thermique



*FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Réchauffement climatique

La communauté de communes s'illustre avec un programme ambitieux pour son territoire !

Terre de bocages, la Communauté de communes Cingal-Suisse Normandie se distingue par le linéaire important de haies qui sillonne son territoire. Outre la qualité paysagère qu'elles lui confèrent, nos haies constituent une composante essentielle au bon équilibre de nos écosystèmes (habitats pour la faune et la flore, régulation du régime



des cours d'eau, épuration de l'eau, frein à l'érosion des sols, protection des cultures, etc.).

La disparition des haies bocagères apparaît aujourd'hui comme une menace sérieuse. En cause notamment : le réchauffement climatique. Consciente de cet enjeu majeur pour son territoire, la communauté de communes a décidé de réfléchir au développement d'une nouvelle filière économique : la filière bois énergie. Elle compte ainsi renfor-

cer la demande émergente en équipant ses propres bâtiments de chaudières à bois et en réfléchissant à de nouveaux réseaux de chaleur.

Saluée par les instances européennes, la collectivité rejoindra la liste des 10 territoires français lauréats du programme européen ARTISAN (Accroître la Résilience des Territoires par l'Incitation aux Solutions Fondées sur la Nature) bénéficiant ainsi d'un large soutien technique et financier incluant l'Agence Française de la Biodiversité, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région, le Conseil Départemental et bien d'autres encore...

Rendez-vous en 2020 pour la suite des événements !



Paysage de bocage

Tri sélectif

Communes gérées en régie par la **communauté**



Collecte déchets ménagers

Début février 2020, nouvelle distribution gratuite de sacs transparents pour la collecte des ordures ménagères

à retirer à la mairie du domicile (voir conditions et dates de distribution auprès de votre mairie). Un nombre de rouleaux de sacs transparents sera remis en fonction du nombre de personnes par foyer. **Ce quota de sacs distribués est valable pour la période du 01 02 2020 au 31 01 2021.**

RAPPEL COLLECTE - Les ordures ménagères sont collectées les jours fériés sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier (dates communiquées début décembre sur le site internet de la communauté de communes et dans la presse locale). Pour que tout le monde soit collecté, les poubelles doivent être sorties la veille au soir.

Ordures ménagères : quelques chiffres 1^{er} semestre 2019

770 tonnes d'ordures ménagères collectées

En 2018 : 1 628 tonnes ont été collectées soit 174 kg/an/hab

Lutte contre les dépôts sauvages : l'affaire de tous !

Se débarrasser de ses déchets au pied des conteneurs aux Points d'Apport Volontaire, aux abords d'une route, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement trop fréquent ! Outre la dégradation des paysages, cet acte d'incivisme a pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer des rats et des insectes, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et potentiellement de dangers sanitaires.



Un acte d'incivisme interdit et puni par la loi

Tout dépôt sauvage de déchets (dans la nature ou au pied des conteneurs) constitue une infraction. L'usager ayant effectué ce dépôt est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à une contravention de 5^e classe (1 500 €), selon la gravité des faits. La Communauté de communes a rappelé cette loi dans une délibération du conseil communautaire du 28 novembre 2019.

Campagne de lutte contre les dépôts sauvages

Des agents de la communauté de communes sont mobilisés pour le retrait de ces dépôts et l'identification des personnes ayant commis les incivilités. Des plaintes seront systématiquement déposées à la gendarmerie et les personnes coupables seront verbalisées.

de communes



Déchetteries de Thury-Harcourt - Le Hom et Saint-Rémy-sur-Orne

→ Pour les gros dépôts en déchetterie, merci d'appeler au préalable le gardien de la déchetterie (Thury-Harcourt - Le Hom : 02 31 79 32 77 - Saint-Rémy-sur-Orne : 02 31 69 45 48).

Cartes d'accès aux déchetteries

RAPPEL - Les utilisateurs, doivent obligatoirement présenter une carte d'accès lors de chaque visite en déchetterie. Pour obtenir votre carte d'accès, **délivrée gratuitement**, vous devez remplir un formulaire disponible en déchetterie ou à l'accueil de la Maisons des Services ou sur www.suisse-normande.com - rubrique : nos services - déchets ménagers.

Déchetteries : quelques chiffres 1^{er} semestre 2019

Nombre de véhicules :
22 450

Tonnage collecté :
1 740

Rotations de bennes :
684



Communes gérées par le SMICTOM de la Bruyère

Déchetterie de Saint-Martin-de-Fontenay

Pour toutes informations (vente de bacs roulants, de composteurs, calendriers des collectes) : www.smictomdelabruyere.fr ou 02 31 23 84 63 ou smictomdelabruyere@gmail.com.

Apports en déchetterie en chiffres (2018)

☑ Encombrants 43% - Déchets verts 37% - Bois : 11% - Ferraille : 6% - Cartons : 3%. ☑ Collecte d'amiante : 50,6 tonnes ont été collectées. ☑ D3E (déchets électriques et électroniques : 155,6 tonnes soit 25 759 appareils. **Cela a permis ainsi l'économie de 180 barils de pétrole brut, 713 tonnes de CO₂, 4 849 km parcourus en voiture (équivalent CO₂)**

La communauté de communes poursuit la mise en valeur de son patrimoine

Aménagement du site de château Ganne - La Pommeraye

Le Château Ganne, Espace Naturel Sensible (ENS) propriété du Département, est également un site archéologique médiéval classé au titre des monuments historiques. La Communauté de communes Cingal-Suisse Normande en assure la gestion et l'aménagement, l'Office de Tourisme l'animation.

Le site archéologique est ouvert au public ponctuellement lors de portes ouvertes ou bien durant certains événements comme le festival des Médiévales qui tous les ans, le temps d'un week-end au mois de juillet, permet au site de reprendre vie. L'objectif de la communauté de communes est d'augmenter la notoriété du site et de diversifier le public accueilli en proposant une découverte adaptée au plus grand nombre (familles, scolaires...), dans le respect de l'environnement archéologique et naturel.



Des pupitres

Des pupitres aux abords des églises et chapelles du secteur Cingal ont été posés en complément de ceux qui avaient été réalisés sur le secteur Suisse Normande.

Aménagements réalisés

Des silhouettes en acier animent le site médiéval et rendent l'histoire du lieu plus lisible par le grand public. Le graphisme des personnages est inspiré de la tapisserie de Bayeux et de celui des animaux du bestiaire médiéval. Plusieurs lieux sont ainsi animés :  Le sentier des chimères (ou aux sorcières) : mise en place d'un bestiaire médiéval composé de 6 figures en acier.  La basse-cour principale : mise en place de silhouettes en acier restituant les postures et les gestuelles illustrant la fonction des différents bâtiments.  Les portes : installation d'arches métalliques symbolisant les ouvertures.  Le talus et la courtine clôturés par 120 m de lames d'acier afin de symboliser les fortifications.  Le porche d'entrée de la basse-cour matérialisé par une arche en acier.  La plateforme d'observation avec rambarde au-dessus de la tour porche.



3 nouveaux circuits patrimoine

Les circuits au départ de Boulon, Bretteville-sur-Laize et Fresney-le-Puceux complètent désormais la collection déjà existante (circuits de Tournebu, Vallée des Vaux au départ de Caumont-sur-Orne, Clécy, Saint-Rémy-sur-Orne et Thury-Harcourt).

En projet pour 2020

4 boucles vélo de moins de 40 km depuis la voie verte autour de Thury-Harcourt, Saint-Rémy-sur-Orne, Bretteville-sur-Laize, Clécy, et plusieurs circuits trail sillonnant le paysage escarpé du territoire. Ces projets seront financés par l'État et le Département.

Office de tourisme

Suisse Normande Tourisme

Nouveautés 2019

Depuis le 1^{er} juillet 2019, Suisse Normande Tourisme est prestataire de services pour la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon afin de mener une véritable politique touristique sur son territoire.



Depuis le 1^{er} janvier 2019, Suisse Normande Tourisme est inscrit au Registre des Opérateurs de Séjours et de Voyages. Le service commercial propose désormais des offres packagées à la journée ou en séjour pour la clientèle groupe. Toute l'offre est référencée dans la nouvelle brochure groupe « Suisse Normande et sa région » éditée en septembre dernier.

Suisse Normande Tourisme 2019 en quelques chiffres (janvier à septembre 2019)

L'Office de tourisme

12 088 visiteurs accueillis dans les locaux de l'office de Tourisme (-7,9 % par rapport à 2018 / +5% par rapport à 2017) avec une augmentation du tourisme de proximité. Top 4 des clientèles étrangères les plus présentes cette année : 1) Grande Bretagne, 2) Pays-Bas, 3) Belgique, 4) Allemagne. Plus de 150 adhérents. 59 demandes de groupe traitées par le service et 19 réservations de groupe pour une journée ou un séjour.

Fréquentation sur la voie verte de la Suisse Normande

Clécy : 62 484 piétons / 31 389 cyclos
Thury-Harcourt : 19 989 piétons / 59 504 cyclos

Les principaux événements Suisse Normande Tourisme

Plus de 800 participants aux randonnées pédestres accompagnées. 7 000 visiteurs lors du 100 % Sports Nature du 5 au 7 avril. 120 spectateurs à Château Ganne lors de Pierres en lumières le 18 mai. 8 000 visiteurs lors des Médiévales de Château Ganne les 29 et 30 juin. 200 participants à la randonnée Sur les Traces des Libérateurs à Thury-Harcourt le 13 août. 300 élèves ont participé à la visite « Levez les yeux » dans le cadre des Journées du Patrimoine en septembre.



2020 Les principaux événements organisés par Suisse Normande Tourisme

4 et 5 avril
100 % sports nature au Centre de Pleine Nature Lionel Terray à Clécy

16 mai
Pierres en Lumières en Suisse Normande et Cingal

27 et 28 juin - Nouveauté
Esprits Jardin à l'Abbaye de Barbery à Bretteville-sur-Laize

28 et 29 novembre
Noël au Jardin à Thury Harcourt - Le Hom

Nouveauté
De nouvelles visites patrimoine audioguidées sont en projet dans différentes communes.

Retrouvez tous les événements sur www.suisse-normande-tourisme.com

Territoire 100% EnR

La démarche de Transition Énergétique de la communauté de communes

Les actions engagées pour une meilleure efficacité énergétique

Lancement d'une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'Habitat) sur 3 ans



Cette opération permet aux propriétaires de bénéficier de subventions de l'ANAH, de la communauté de communes ainsi que de certaines communes qui se sont lancées dans le programme. L'objectif est d'aider 195 logements dont 175 occupés par leur propriétaire et 20 locatifs appartenant à des bailleurs privés pour des loyers conventionnés.

L'animation de cette opération confiée au cabinet SOLIHA est financée par la communauté de communes et l'ANAH. Pour toute information, contacter SOLIHA au 02 31 86 70 50 qui assure des permanences au sein de la Maison des Services à Thury Harcourt et de la Mairie de Bretteville-sur-Laize, en alternance le 4^e mardi après-midi du mois.

Poursuite de la politique de développement des énergies renouvelables photovoltaïques

La communauté de communes projette en 2020 des travaux photovoltaïques sur les écoles à Clécy et à Saint-Sylvain. Ces projets d'investissement, sont aidés par la Région à hauteur de 30 000€.



Panneaux photovoltaïques sur toiture

Voirie

Les travaux de voirie

réalisés dans le cadre de la compétence de la communauté de communes

Depuis la fusion au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes a réalisé la réfection de nombreuses voiries sur l'ensemble du territoire. Cette année encore, 300 000€ ont été consacrés à ce programme subventionné à hauteur de 40% par l'Etat (DETR). Elle assure également chaque année un programme d'entretien et de réfection ponctuelle des chaussées au Point à Temps Automatique (PATA).



Ce que comprend la compétence :

- ☑ La création ou l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire (sur la chaussée et les seules dépendances nécessaires à la conservation et à l'exploitation de la route).
- ☑ Le renforcement et l'entretien des chaussées sur les voies d'intérêt communautaire et sur les parkings intégrés à un équipement communautaire (les chemins ruraux sont exclus).
- ☑ Le remplacement et/ou le renouvellement de la signalisation horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux de signalisation routière).
- ☑ La création et l'entretien des voies et réseaux dans le cadre de la construction d'un nouvel équipement communautaire.

Sont exclus :

- ☑ La création de voie nouvelle et l'élargissement d'une voie existante.
- ☑ La création et l'entretien de l'assainissement pluvial.
- ☑ Le curage des fossés et le débarras.
- ☑ L'entretien des bas-côtés et des talus.
- ☑ L'entretien des haies.
- ☑ La mise en place et l'entretien de tout équipement de sécurité et d'embellissement (glissières, coussins berlinois, plateau ralentisseur, mobilier urbain).
- ☑ L'éclairage public.
- ☑ Les ouvrages d'art.
- ☑ Le balayage des chaussées.

Par ailleurs, la communauté de communes réalise des commandes groupées pour les communes : enrobé à froid pour boucher les « nids de poule », signalisation verticale (panneaux routiers), et horizontale (marquage au sol).

Infos pratiques

Équipements communautaires en Cingal Suisse Normande

Aquasud

Place Joseph Pitel - Route de Caen
Thury Harcourt - 14220 Le Hom
02 31 79 03 18 - www.aqua-sud.com
Bassin ludique, bassin sportif de 25 m, jacuzzi
et espace détente avec sauna et hammam.

Gîte de groupes Le Traspy

Place Joseph Pitel - Route de Caen
Thury Harcourt - 14220 Le Hom
Service réservation Gîtes de France :
02 31 82 71 65 - gites-de-france-calvados.fr
Gîte 2 épis (réunions de famille, séminaires,
stages sportifs...). 48 lits, 13 chambres.
Salon avec cheminée, salle de réunion avec WiFi,
salle de restauration, salle de détente.

École de Musique « La Cingalaize »

Contact : Maryline Letirand - 02 31 15 80 24
m.letirand@cingal-suisnormande.fr
10 professeurs. Enseignement enfants et adultes.
Guitare, piano, batterie, accordéon, violon,
formation musicale, éveil musical et chorale.
Plusieurs sites : Boulon, Bretteville-sur-Laize,
Le Hom, Barbery et Cauvicourt.

Relais Assistants Maternels

« Les Bout'Zans »
3 rue Paul Hérault
Thury-Harcourt - 14220 Le Hom
02 31 79 14 44
ram-lehom@cingal-suisnormande.fr

Permanences :

mardi de 14h à 18h, jeudi de 14h à 17h,
vendredi de 14h à 17h30
Accueil sur rendez-vous en dehors des permanences

Itinérance :

Clécy le 1^{er} jeudi de chaque mois
à la bibliothèque municipale
Saint-Rémy le 3^e jeudi de chaque mois
à la salle municipale à côté de la Poste

Centres de loisirs

Accueil de loisirs du Hom
06 35 66 96 68

Local Jeunes du Hom
07 76 58 57 98

Accueil de loisirs
de Bretteville-sur-Laize
06 65 44 18 06

Accueil de loisirs de Saint Sylvain
06 65 44 18 06

Accueil de loisirs de Clécy
06 83 47 30 64

Projet Jeunes de Gouvix
06 65 55 03 52

Point Info 14 Bretteville-sur-Laize

Place de la Mairie - 02 31 23 49 47
Ouverture au public : lundi, mardi
et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h,
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Déchetteries

Thury-Harcourt

Place de la Gare - 02 31 79 32 77

Horaires d'hiver⁽¹⁾

du 1^{er} novembre au 31 mars :
lundi et samedi de 9h à 11h45,
mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45,
Vendredi de 14h à 16h45

Horaires d'été⁽¹⁾

du 1^{er} avril au 31 octobre :
lundi et jeudi de 9h à 11h45,
mardi et vendredi de 14h à 17h45,
mercredi et samedi de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Saint-Rémy-sur-Orne

Zone industrielle - 02 31 69 45 48

Horaires d'hiver⁽¹⁾

du 1^{er} novembre au 31 mars :
lundi et samedi de 14h à 16h45,
mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45,
vendredi de 9h à 11h45

Horaires d'été⁽¹⁾

du 1^{er} avril au 31 octobre :
lundi et jeudi de 14h à 17h45,
mardi et vendredi de 9h à 11h45,
mercredi et samedi de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Saint-Martin-de-Fontenay

RD 235 - 02 31 23 84 63

De novembre à février⁽¹⁾ :

lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45,
jeudi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 16h45,
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h45
Fermé le mardi

De mars à octobre⁽¹⁾ :

lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
jeudi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 18h,
samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Fermé le mardi

Cauvicourt

02 31 23 59 12

Du mardi au vendredi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45⁽²⁾,
le samedi de 9h à 11h45⁽²⁾
Fermé le lundi

(1) Déchetterie fermée les jours fériés. Assurez-vous
qu'elle soit ouverte les veilles et lendemains de fêtes.
(2) Horaires susceptibles d'être modifiés.



À la Maison de Services

Point Info 14 - Le Hom

02 31 79 27 77

Ouverture au public : lundi, mardi
et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
vendredi de 8h30 à 12h.
Sur rendez-vous le mardi et le jeudi.

Espace Public Numérique

Ouverture au public : lundi et jeudi
de 13h30 à 16h30 et mardi de 9h à 12h.
Ateliers d'initiation tout public :
le lundi et le jeudi à 9h.
Programme et inscription : 02 31 79 87 26.

Passeports

et cartes d'identité biométriques

Sur rendez-vous : 02 31 79 61 61.
Du lundi au vendredi aux heures d'ouverture
de la Maison des Services, le mercredi
de 15h à 18h, le vendredi de 14h à 17h
et le samedi de 9h à 12h.

SPANC

Accueil téléphonique :
tous les jours aux horaires d'ouverture
de la Maison des Services.
Ouverture au public : mercredi matin.

Centre médico-social

5 rue Docteur Gourdin
Tél. 02 31 24 23 21 - Fax 02 31 24 23 25
Ouverture au public : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Fermé le mercredi après-midi.



Communauté de communes Cingal - Suisse Normande

Maison de Services Le Hom

Labellisée France Services  Profil de mise au quotidien

Secrétariat de la communauté de communes et du SIS de la Suisse Normande

4 rue Docteur Gourdin - Thury-Harcourt 14220 Le Hom

Tél. 02 31 79 61 61 - Fax 02 31 79 22 34 - cdc@cingal-suisse-normande.fr - www.suisse-normande.com

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h